

DIRECTION DES RELATIONS
HUMAINES Gestion des concours

MP/NS/OP2 2022
Mme SEVESTRE Nathalie
☎ 02.37.30.36.47
Mail : nsevestre@ch-chartres.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION À CONCOURIR
CONCOURS D'OUVRIER PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
EXTERNE SUR TITRES Spécialité Entretien, Hygiène

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Mme / Mr :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Numéro(s) de téléphone :

Courriel :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Nationalité :

- Française
- Européenne hors France (pays de l'Espace Economique Européen)
- Non européenne (pays ne se situant pas dans l'Espace Economique Européen)

Avez-vous une reconnaissance administrative de travailleur handicapé ?

- OUI
- NON

Si oui, souhaitez-vous déposer une demande d'aménagement d'épreuves ?

- OUI
- NON

2. DIPLÔMES

Après consultation des conditions du concours, un de vos diplômes ou certifications figure-t-il dans la liste des diplômes permettant d'accéder au grade du concours auquel vous postulez ?

- Oui, je suis titulaire du diplôme ou certification requis(e)
- Non, je sollicite une demande d'équivalence de diplôme auprès de la commission
(en application du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique)

3. POSTE OUVERT AU CONCOURS

1 poste d'Ouvrier principal de 2^{ème} classe Spécialité Entretien, Hygiène pour le Centre Hospitalier de Chartres

4. SIGNATURE

Je soussigné(e) (prénom, nom)atteste que toutes les informations données dans le présent document sont exactes et reconnais être informé(e) du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de la présente procédure.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant hormis celles qu'elles ont elles-mêmes introduites concernant leur expérience professionnelle.

Fait à, le

Signature du candidat(e)
précédée de la mention "Lu et approuvé"

5. RAPPEL DES MODALITÉS D'ORGANISATION DES CONCOURS

La demande d'inscription à concourir devra **IMPÉRATIVEMENT** être retournée, accompagnée des pièces demandées et adressée par courrier recommandé avec accusé de réception **ou** remise en main propre contre récépissé daté et signé :

Au plus tard **le 9 septembre 2022 minuit**
(cachet de la poste faisant foi)

à

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres
Direction des Relations Humaines (Gestion des Concours)
BP 30407 - 28018 CHARTRES cedex

Le jury est composé comme suit :

- 1° Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président
- 2° Un agent de catégorie A en fonction au sein de l'établissement organisant le concours ;
- 3° Deux agents de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement, dont un au moins assurant des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans la spécialité concernée, le cas échéant, en fonctions dans l'établissement organisateur du recrutement ou, à défaut, en fonctions dans un établissement mentionné à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée du département ou de la région.

Des examinateurs qualifiés peuvent être adjoints au jury.

Les Épreuves se dérouleront à compter du 5 décembre 2022.

- I. La phase d'admissibilité consiste en l'examen par le jury du dossier de sélection.
Seuls les candidats déclarés admissibles par le jury pourront se présenter à l'épreuve d'admission.
- II. La phase d'admission consiste en une épreuve pratique suivie immédiatement d'un entretien avec le jury.
 - a) L'épreuve pratique consiste en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice des futures fonctions du candidat requièrent de façon courante. La durée de l'épreuve est fixée par le jury au regard des fonctions et/ou de la spécialité concernées. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures.
 - b) L'entretien vise, d'une part, à apprécier la motivation du candidat et, d'autre part, à vérifier ses connaissances, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions. La durée de l'entretien est de vingt minutes.

NB : Pour l'épreuve orale d'admission, une convocation sera envoyée avec la grille d'évaluation arrêtée par le jury.

6. PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

1. La demande d'inscription à concourir (pages 1 et 2) signée pour
2. Une lettre de motivation
3. Un curriculum vitae détaillé
4. Les diplômes, titres et certificats ou
La validation de l'équivalence de diplôme demandée auprès de la commission régionale
(contacter la gestion des concours pour votre demande d'équivalence)
5. Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

L'établissement organisateur complétera la demande d'admission par une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) au nom du candidat et un certificat médical d'un médecin agréé sera demandé pour la décision de mise en stage dans le grade.